

L'AUTRE DU DISCOURS SYNDICAL CONGOLAIS

UNE ANALYSE ÉNONCIATIVE

Déogratias ILUNGA
YOLOLA TALWA,
Professeur Associé
Université de
Lubumbashi
E-mail :
deogratiasyolola@
yahoo.fr

0. Introduction

Le plus souvent, celles et ceux qui œuvrent dans les domaines publicitaire, médiatique, politique, religieux, sont peu ou pas du tout informés des vertus langagières/discursives et de leurs pouvoirs expressifs susceptibles de leur permettre de porter un autre regard sur leurs disciplines. Je rappellerai, dans les lignes qui suivent, les notions théoriques de base d'une analyse énonciative que nous illustrerons par l'analyse d'un corpus issu du monde syndical.

Ferdinand de Saussure définit la sémiotique comme « la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale »¹. Aussi peut-on en déduire que la sémiotique s'évertue à repérer dans les actions humaines² matérialisées, entre autres, par les discours (publicitaire, médiatique, politique, religieux, littéraire...). Autrement dit, quand l'homme décrit le monde par le truchement du langage, il tisse et construit, mot après mot, couleur après couleur, plan après plan, une bâtisse imprégnée de signifiante

1. Notions théoriques

1.1. Indices énonciatifs

Pour E. Benveniste³, étudier l'appareil énonciatif d'un texte/discours engage l'analyste à tenter de démontrer la manière dont le sujet parlant s'inscrit et inscrit son allocutaire explicite ou implicite dans son discours par le truchement des embrayeurs de nature différente. Ces embrayeurs ne sont autres choses que les traces laissées dans le texte ou dans le discours dénotant de la présence des actants d'une communication verbale.

1 F. de SAUSSURE, *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot, 1916.

2 J.-L. AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

3 Emile Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation » in *Langages*, 5^{ème} année, n° 17, 1970, pp. 12-18.

Ces marqueurs peuvent être des **déictiques**, c'est-à-dire des unités linguistiques qui servent à désigner ou à montrer une personne, un objet ou leur emplacement. Ces déictiques ne prennent sens que par rapport à une situation d'énonciation précise. Il peut s'agir des pronoms personnels (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles).

En effet, il faut se situer dans une situation de communication, d'échange verbal, pour déterminer à qui renvoient « Je » ou « Tu ». Ils peuvent, mutatis mutandis, renvoyer au sujet parlant comme à l'allocutaire à chaque tour de parole.

Les démonstratifs peuvent être de deux ordres : spatial et temporel. Ils permettent donc de désigner les lieux (ici, là-bas, en haut, en bas, à gauche, à droite, devant, derrière...) ou le temps (hier, aujourd'hui, demain, etc.).

Les temps dans lesquels les verbes sont conjugués sont porteurs de valeurs expressives qui participent pleinement à la précision de la signification. Par exemple, l'imparfait exprime une action passée dont la durée est indéterminée ou alors une action qui s'est produite régulièrement. Le présent exprime une action en cours ou atemporelle, c'est-à-dire ayant valeur d'une vérité générale.

Les marqueurs peuvent aussi être des **modalisateurs**, c'est-à-dire des unités linguistiques qui déterminent le degré d'adhésion ou ce que nous pourrions nommer « distance » énonciative entre le sujet parlant et le contenu de son énoncé. Cette distance énonciative peut être grande, petite ou moyenne, dénotant une certaine incertitude ou carrément un rejet de ce que l'énoncé affirme. Les traces de modalisation se lisent à travers les adverbes, les mots subjectifs (évaluatifs et/ou affectifs) comme les adjectifs, le recours au mode conditionnel, aux guillemets, aux italiques.

En effet, la valeur expressive d'un adverbe dans une phrase est de modifier ou de préciser le sens d'un verbe ou d'un adjectif. C'est justement dans cet effort ou, mieux, cette volonté de modifier ou de préciser le sens de l'adverbe qui en fait un point de subjectivation du sujet parlant ou de son allocutaire.

Quant à l'adjectif, il est ce terme que l'on joint à un nom ou un substantif pour le qualifier ou le déterminer. Et la qualification ou la détermination qu'il vient apporter au mot peuvent être une évaluation positive ou négative de ce que dit le substantif ou le nom auquel il se rapporte ou alors un marquage du degré d'affectivité du sujet parlant ou de son allocutaire vis-à-vis de ce que disent leurs énoncés.

Les italiques comme marque typographique dans un texte ou dans un discours ne sont pas le fait du hasard. Ils peuvent être synonymes de soulignement ou d'une mise en exergue d'un mot ou d'une partie de l'énoncé jugé important par le sujet parlant ou son allocutaire. Les guillemets

repreuant les paroles/propos d'un tiers et rapportés tels quels dénotent ipso facto de la présence de leur auteur dans le texte ou le discours second.

En ce qui concerne le conditionnel, il est un mode insinuant que l'action véhiculée par le verbe est une possibilité hypothétique ou alors une affirmation à atténuer/nuancer ou à prendre avec des pincettes.

Comme on peut s'en rendre compte, l'analyse des modalisateurs permet de saisir la distance énonciative du sujet parlant vis-à-vis de son énoncé, c'est-à-dire sa subjectivité à l'égard de sa propre production discursive. La finalité d'une telle investigation pourrait être, selon les types de corpus et les besoins, d'usage multiple.

En effet, de manière générale, dans les productions discursives, qu'il s'agisse des discours publicitaires, politiques, managériaux, médiatiques, religieux..., les sujets parlants prennent toujours soins de gommer toutes les traces visibles de leur subjectivité dans leurs discours, un peu comme le font les criminels sur une scène de crime. A la manière de la police scientifique, mais en se servant d'un matériau différent, les résultats d'une telle investigation peuvent permettre de déterminer, preuves matérielles (langagières et d'ordre énonciatif) à l'appui, l'objectivité ou la subjectivité d'un publicitaire vantant les vertus de son produit ou de sa marque, d'un soumissionnaire à un marché, d'un dirigeant d'entreprise dans ses adresses à son personnel, d'un délégué syndical dans ses adresses à ses adhérents ou à l'employeur, d'un responsable politique concurrent, d'un journaliste interviewant un homme politique, d'un avocat de la partie adverse, d'un procureur ou d'un juge d'instance violant dans son interrogatoire ou sa réquisition le principe de présomption d'innocence car un sujet parlant pris en flagrant délit de subjectivité dans son langage est, énonciativement, un locuteur assumant responsable de ses propos et se présentant comme source et garant de l'assertion.

A cela peut s'ajouter une étude des verbes utilisés. Il s'agit de passer en revue la nature des verbes utilisés et les modalités dans lesquelles ils sont utilisés. S'agit-il des verbes d'action ou d'état ? Le recours aux verbes d'état ou verbes statiques ou encore verbes attributifs (être, avoir l'air, sembler, paraître, apparaître, demeurer, rester, passer pour, consister, s'appeler, trouver...) peut donner des indications sur la description d'un produit, d'une marque, d'un projet de société, de la vision d'un dirigeant, d'une situation donnée. L'utilisation des verbes d'action ou verbes dynamiques (chanter, finir, faire, apprendre, vendre, courir, manger, parler...) peut donner des indications sur un acte, une opération, une activité volontaire ou non effectuée par un agent social, une entreprise, un parti politique... à un moment donné.

Quelle belle fenêtre de tir cette approche énonciative offrirait aux Juristes, hommes et femmes politiques, services de renseignements et

d'intelligence, dirigeants d'entreprises, agents de marketing... qui, souvent, ignorant ou ayant une connaissance parcellaire voire caricaturale des études des lettres comme celles des sciences du langage, se privent d'un terreau substantiel potentiellement et puissamment solutionneur de leurs problèmes ! Cela serait même un choix intelligent si l'on en croit Pierre Bourdieu quand il affirme que « l'on peut agir sur le monde social en agissant sur la connaissance qu'ont les agents de ce monde. Cette action vise à produire et à imposer des représentations du monde social qui soient capables d'agir sur ce monde en agissant sur la représentation que s'en font les agents. »⁴

1.2. Les indices référentiels

Les critiques faites à la conception structuraliste d'inspiration saussurienne du signe ont, on le sait, entre autres, permis de mettre en exergue le rôle que joue l'interprétant dans le processus sémiotique de production de la signification. Cet interprétant ne peut pleinement jouer son rôle qu'en prenant en compte la situation, c'est-à-dire le contexte dans lequel se produit l'acte de parole. Ainsi entendu, toute utilisation du langage comme toute saisie conséquente de la signification dont ce langage est porteur ne peuvent s'opérer sans la prise en compte (i) du contexte qui les sous-tend mais aussi (ii) de la participation du locuteur à une situation d'interaction. *Toute communication a lieu à un moment donné, dans une situation donnée et dans un lieu donné. Cela signifie que toute forme de communication est marquée par un environnement culturel, socio-économique, situationnel... et qu'aucune communication ne peut se comprendre en dehors de son contexte.*

Cependant, Siouffi et Van Raemdonck⁵ n'appréhendent pas le contexte comme étant pourvu d'une nature formelle. Il « inclut le lieu, le temps, dans lesquels prend place l'acte d'énonciation, mais aussi les caractéristiques psychologiques, sociales, institutionnelles du destinataire et du destinataire du message, l'expérience vécue dans laquelle l'énonciation est censée venir s'insérer, etc. » Cette conception du contexte et son rapport direct avec l'acte d'énonciation rejoint celle de la scénographie de Dominique Maingueneau et son rapport avec la scène d'énonciation⁶. Cette conception du contexte serait pour l'acte d'énonciation ce que l'éthos extralinguistique est pour son pendant linguistique en rhétorique comme en analyse du discours.

Si la pragmatique est considérée comme la « science du contexte », c'est, justement, parce qu'elle attache beaucoup d'intérêt à tout ce qui entoure, d'un point de vue non linguistique, une situation de communication. Précisons

4 Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistique*, Paris, Fayard, 1982, 195.

5 Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, p.150.

6 Dominique Maingueneau, « Scénographie épistolaire et débat public » in *La lettre entre réel et fiction*, J. Siess éd, 1998, Paris, Sedes ; « La situation d'énonciation entre langue et discours » in *Dix ans de S.D.U.*, Craovia, Editura Universitaria Cracovia (Roumanie), 2004, pp. 197-210.

avec Patrick Charaudeau que cette dernière n'est pas à confondre avec la situation d'énonciation. En effet, si la situation de communication « désigne l'ensemble des paramètres extralinguistiques dans lequel est produit un énoncé »⁷, la situation d'énonciation s'entend comme « l'ensemble des paramètres intralinguistiques construits par la mise en scène énonciative et manifestés par les formes linguistiques »⁸. Le contexte d'énonciation fait penser au contexte linguistique⁹ dans la mesure où il fait écho aux unités linguistiques dont se servent les interactants d'une communication verbale lors de leur interaction alors que le contexte de communication renvoie, quant à lui, au contexte extralinguistique¹⁰, c'est-à-dire à tout ce qui ne recourt pas aux unités linguistiques. D'autres modèles comme celui de Dell Hymes (le modèle S.P.E.A.K.I.N.G.¹¹) et un autre proposé par F. Armengaud approfondissent cette même notion de contexte.

Comme on peut s'en rendre compte, la notion de contexte est essentielle à la pragmatique dans sa démarche visant la saisie de la signification. Si le sens est dictionnaire, la signification, elle, est contextuelle. Quand on a besoin du sens d'un mot, le réflexe le plus naturel vous oriente vers le dictionnaire. Mais quand c'est la signification qui est recherchée, l'on doit plutôt se raviser pour explorer, se référer aux signaux que renvoie le contexte de production de l'acte de parole concerné. C'est cela qui fait dire à Franck Neveu¹² que « la pragmatique (...) a employé la notion de contexte pour désigner l'ensemble des informations dont dispose le coénonciateur pour interpréter le discours dans l'échange conversationnel. Dans cette perspective, le contexte n'est pas donné mais construit au fil du discours, et formé de propositions qui se dégagent de l'interprétation des énoncés qui précèdent ». Les contextes sont donc indissociables du langage et des interactions verbales. Nous allons voir qu'il en existe plusieurs types.

Signalons tout de suite que le coénonciateur dont parle Franck Neveu ici renvoie à celui que le schéma linguistique de Roman Jakobson avait campé dans le rôle d'un « récepteur » naïf inapte à donner le feedback à l'« émetteur ». Ici, l'on reconnaît dorénavant à ce récepteur naguère naïf la qualité de coénonciateur participant à l'échange verbal et, de fil en aiguille, à une co-construction de la signification. C'est ce qui fait dire à Jacques Bres¹³

7 Patrick Charaudeau in Nathan Garric et Frédéric Calas, *Introduction à la pragmatique*, Paris, Hachette Education, 2007, p. 191.

8 Idem, *Ibidem*, loc. cit.

9 La signification d'un mot peut dépendre du contexte linguistique dans lequel il est prononcé (ou écrit). Exemple : la phrase « Tu es mon chou ! » sera comprise en fonction de ce qui vient d'être dit entre les deux locuteurs. Le contexte linguistique permet ainsi de lever l'ambiguïté.

10 Le contexte extralinguistique est caractérisé par tout ce n'est pas d'ordre linguistique. Selon Neveu (2004, 81), il comprend entre autres le cadre physique de l'interaction, la qualité des participants, le contexte épistémique (savoirs en commun), le rôle institutionnel et discursif des participants (rapports hiérarchiques entre les interactants), l'objectif de la communication, le genre du discours (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif...)

11

12 Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 81.

13 Jacques Bres, *La narrativité*, Louvain-La-Neuve Duculot, 1994.

que l'organisation de la signification procède de et non précède l'action de l'homme sur le monde. Et pour qu'il joue pleinement et efficacement son rôle de coénonciateur, cet autre actant de la communication doit disposer de toutes les informations nécessaires charriées à la fois par la situation d'énonciation et par la situation de communication. Le coénonciateur est responsabilisé dans le processus de co-production de la signification. Il doit être compétent au sens linguistique du mot. Il doit également avoir une vaste culture générale pour pouvoir contextualiser les interactions auxquelles il est associé.

Ainsi, pour Dell Hymes¹⁴, la communication ne reposerait pas uniquement sur des échanges de messages mais sur des interactions, des transactions ou des négociations. Tout énoncé est ancré dans un contexte et celui-ci influe directement sur la signification des énoncés. La connaissance du contexte a un premier rôle d'identification du référent, c'est-à-dire « *l'entité extralinguistique, réelle ou imaginaire, effectivement désignée par un acte de référence réalisé au moyen de signes linguistiques* ». ¹⁵ Aussi le contexte pourra-t-il être défini par tout ce qui est pertinent dans la situation pour aider à comprendre le message.

Le concept de contexte est donc un concept clé de la pragmatique ; celle-ci tente d'explicitement comment le langage s'exerce concrètement dans des conditions spécifiques, et comment ce fonctionnement échappe en partie à la syntaxe et à la sémantique. La signification ne découle pas seulement des mots, ni de leur agencement dans la phrase mais dépend fortement de la situation concrète dans laquelle ils sont prononcés. De ce fait, la pragmatique est concernée par l'usage que nous faisons du langage. Il s'agit de montrer comment une grande partie de l'activité communicationnelle consiste à situer sa parole vis-à-vis de celles des autres, et comment la signification des énoncés dépend, dans une large mesure, des positions respectives des interlocuteurs à l'intérieur d'un échange conversationnel.

A partir du moment où l'on décide d'énoncer une proposition, l'on souscrit à l'inéluctabilité de voir le contexte générateur de l'énoncé appeler à l'essence des représentations signifiantes et suggestives que l'étude, par exemple, des champs sémantiques et des arguments présents dans un discours, permet d'analyser. L'analyse des champs sémantiques place l'analyste au cœur même de l'œuvre de création discursive pour comprendre, de l'intérieur, tous les mouvements expressifs qui s'y déploient et qui s'y opposent. L'on remarquera qu'en fonction des différentes logiques/forces en place et en opposition (discours politiques de la majorité ou de l'opposition, discours publicitaires des leaders ou des suiveurs, tradition/modernité, ancien/nouveau, homme/femme...), les marqueurs axiologiques

14 Dell Hymes, *Foundations in Sociolinguistics. An ethnographic approach*, Pen Press/University of Pennsylvania, 1974.

15 Patrick Charaudeau in Nathan Garric et Frédéric Calas, *Introduction à la pragmatique*, Paris, Hachette Education, 2007, p. 191.

sur lesquels se constituent ses champs sémantiques sont contradictoires, les uns valorisés, les autres dévalorisés.

1.3. Les indices organisationnels

Un texte, en dépit de sa nature, fourmille de connecteurs logiques qui, pour des yeux peu ou pas exercés, n'insinuent rien mais qui, pour des yeux avertis, constituent également des points d'observation susceptibles de fournir bon nombre de renseignements utiles notamment sur l'orientation argumentative du discours, le cheminement réflexif que le locuteur souhaite imposer au récepteur.

Voilà pourquoi une bonne analyse de la progression thématique est à même de faire ressortir la structuration de l'énoncé à travers la chronologie des arguments visant à mettre en évidence la logique persuasive. Il s'agit ici de s'affranchir du strict comptage d'occurrences pour s'intéresser aux différentes séquences qui composent la structure du discours.

1.4. Analyse globale du circuit argumentatif du discours

Une analyse judicieuse et préalable des différents indices précédemment décrits conduit le chercheur à une phase plus interprétative au cours de laquelle il doit prendre le risque de l'interprétation. Pour y parvenir, il doit avoir le flair d'identifier les thèses en présence facilement rendues par les constructions contrastives portées sur la scène discursive par des interactants à la fois énonciativement subjectifs et surdéterminés au sens maingaldien du mot.

Dès lors, le discours argumentatif prend des fausses allures neutres qui cachent mal la vocation dialectique –pour ne pas dire dialogique, polyphonique (Mikhaïl Bakhtine), implicite (Catherine Kerbrat-Orecchioni). Et c'est aussi là que l'analyse des présupposés discursifs et des rituels pragmatiques s'avère nécessaire à la compréhension de ce que Roland Barthes¹⁶ nomme le code culturel, c'est-à-dire l'idéologie sous-jacente des énoncés¹⁷ (Maingueneau, 1993). Les présupposés sont des informations inscrites dans l'énoncé, qui ne constituent pas son véritable objet mais son point d'ancrage.

Oswald Ducrot¹⁸, puis Catherine Kerbrat-Orecchioni¹⁹, montrent que le présupposé, marginal par rapport à l'argumentation explicite du discours, est doté de ce fait d'un redoutable pouvoir d'enfermement de l'allocutaire dans le discours de l'énonciateur. « Les présupposés ont pour fonction pragmatique d'enfermer l'adversaire dans un cadre argumentatif qu'il ne peut qu'accepter ou récuser par des moyens polémiques si véhéments (c'est

16 Roland Barthes, *L'empire des signes*, Paris, Seuil, 1970.

17 Dominique Maingueneau, *Le contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.

18 Oswald Ducrot, *Les mots du discours*, Paris, Minuit, Coll. Le sens commun, 1980.

19 Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'implicite*, Paris, A. Colin (rééd.), 1998.

l'énonciation elle-même et non plus seulement les contenus énoncés, qui se trouve en effet frappée de nullité) que l'on hésite *souvent à y recourir*. »²⁰

L'analyse des présupposés permet notamment d'analyser : « le système d'énonciation » : dans un texte argumentatif se mêlent, de façon parfois confuse, « éclatée », la voix du sujet de l'énoncé et celles d'« opposants » réels ou virtuels. Analyser les différents sujets de l'énoncé qui traversent le discours ainsi que le mode de relation que l'énonciateur entretient – ou souhaite entretenir – avec le destinataire permet d'en mieux comprendre la logique argumentative.

Ce schéma est adaptable, c'est-à-dire qu'en fonction des besoins ou de la nature du discours, l'accent peut être mis sur tel ou tel autre aspect ou alors porter sur l'ensemble des aspects.

2. Analyse du corpus²¹

2.1. Analyse des indices énonciatifs

Le locuteur assume pleinement son énoncé. En témoignent les six pronoms personnels première personne du pluriel (« nous »), les deux adjectifs possessifs (« nos ») et le nombre conséquent de verbes déclaratifs : « solliciter », « constater », « préjudicier », « constituer », « pouvoir », « revoir », « soulager », « manifester », « rehausser », « penser », « octroyer », « maintenir », « garder », « disposer », « défendre », « réitérer », « transmettre », « assister », « assurer ». Un autre pronom personnel contribue à caractériser le système d'énonciation complexe de ce discours :

Le « nous » sujet est intégré dans des phrases fréquemment performatives. Cette dimension performative est renforcée par l'utilisation de « revoir » à l'infinitif : « Nous sollicitons, Monsieur l'Administrateur Délégué Général, que vous puissiez revoir cette répartition ».

L'utilisation des verbes « solliciter », « constater », « préjudicier », « constituer », « pouvoir », « revoir », « soulager », « manifester », « rehausser », « penser », « octroyer », « maintenir », « garder », « disposer », « défendre », « réitérer », « transmettre », « assister », « assurer » traduisent le caractère pacifiste de la requête du Syndicat mais aussi de la mobilisation des salariés. Cette mobilisation des salariés est ainsi placée sous le signe de la cohésion des membres de l'organisation dans laquelle le locuteur s'inscrit pleinement.

À travers le pronom « vous », il s'adresse directement à l'Administrateur Délégué Général en utilisant divers ressorts psychologiques qui jouent principalement sur la valorisation – (sans vous, sans votre volonté, difficile de soulager tant soit peu les salariés) ; et sur le sentiment de fierté : « soulager cette classe qui fonde son espoir à travers le souci que vous avez manifesté depuis votre avènement aux commandes de l'entreprise, celui

²⁰ Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1986, 189.

²¹ Le corpus se trouve en annexe (en fin d'article).

de rehausser le niveau de vie des employés ». Mais il sous-entend que ses perceptions ne sont pas toujours partagées par l'Administrateur Délégué Général qui peut avoir une image dévalorisante des salariés et de leurs revendications.

Afin de démontrer que débute une nouvelle ère pour la Regideso, l'allocution joue sur un système d'opposition entre le présent et le passé. Le passé renvoie à la période d'avant la prise des fonctions du nouveau Comité de Gestion opposé au présent qui lui est marqué par la volonté et la promesse de ce nouveau Comité d'améliorer les conditions de vie des salariés.

Le message est clair : les conquérants d'hier ne peuvent aujourd'hui qu'être les gagnants. Le présent est synonyme de rupture et d'espoir... pour peu que le Comité de gestion et le syndicat agissent et regardent dans la même direction. La structure temporelle du discours confirme cette analyse : à l'exception de quelques verbes au passé qui renvoient à l'époque ancienne, l'allocution est ancrée dans un présent porteur de nouvelles opportunités pour la Regideso. La volonté d'agir se manifeste par la présence d'énoncés performatifs. De nombreux verbes au présent montrent que l'énoncé s'inscrit dans une temporalité présentée comme certaine et non comme virtuelle.

Mais, de manière symptomatique, le texte ne comporte qu'un verbe au conditionnel (« aurait octroyé ») mais juste pour indiquer le doute quant à la véracité des allégations concernant la cagnotte allouée aux agents et sa répartition. Cette diminution des verbes au conditionnel montre que le succès de voir la requête aboutir est envisagé comme une évidence.

L'appel à la mobilisation joue fortement sur l'affect et sur l'implication du locuteur : ainsi, les termes subjectifs affectifs et évaluatifs sont nombreux. Plusieurs adjectifs subjectifs auxquels il faut ajouter une forte proportion de verbes déclaratifs et de modalisateurs d'intensité. Nous rappelons que les modalisateurs d'intensité sont des adverbes tels que « fortement » ou « très ». (« Fortement préjudicié »). Pour ces trois catégories, le texte se situe au-delà des normes langagières) qui permettent de dramatiser l'énoncé. Les substantifs sont eux-mêmes caractérisés par leur charge émotionnelle : « intervention », « répartition », « majoration », « négociation », « masse », « regret », ... et certains renvoient de manière patente au champ lexical du combat de « la paix ».

2.2. Analyse des indices référentiels

Trois principaux champs sémantiques parcourent l'allocution du président. Le principal est celui de *client* (7 occurrences). Le discours repose en effet largement sur l'antagonisme managérial/syndical : la mutation que doit vivre la Regideso est de passer d'une culture managériale à une culture syndicale, sociale : « rehausser le niveau de vie des employés ». À la

bataille managériale d'une bonne gouvernance doit se substituer la bataille sociale pour que l'institution Regideso devienne exemplaire et performante avec des salariés vivant dans de meilleures conditions.

Ce premier champ sémantique est associé à celui du changement incarné par le volontarisme du nouveau comité de gestion, objet même de ce discours. Il s'agit en effet de convaincre les membres du Comité de gestion de l'absolue nécessité de changer de comportement, changement qui, seul, peut sauver l'entreprise de la paralysie qui la guette.

Enfin, le champ sémantique de la *communication* interne est lui aussi central. La communication interne, présentée par le locuteur comme le dysfonctionnement majeur de la Regideso, désigne dans ce discours d'une part les relations informelles entre les supérieurs hiérarchiques et leurs collaborateurs – bridées par les comportements autocratiques des uns quand ils décident, contrairement aux clauses des négociations et serviles des autres – et, d'autre part, le dialogue social de l'entreprise, décrit comme stérile. L'énoncé met ainsi l'accent sur l'urgence qu'il y a à décloisonner une entreprise bloquée en raison de relations informelles et d'un dialogue social inefficace.

Les deux voies argumentatives utilisées par l'orateur sont le *pathos* et l'*ethos*. La dimension affective est omniprésente : le texte joue – nous l'avons montré – sur des sentiments tels la reconnaissance, la fierté, le goût du défi et du travail. Il tend parallèlement à culpabiliser, voire à infantiliser ses destinataires à travers des reproches et des propos moralisateurs. Ainsi, la logique de persuasion de ce discours ne fonctionne pas, comme bien souvent dans les discours syndicaux, sur la naturalisation des concepts ou sur la doxa de l'évidence mais repose très largement sur le charisme du locuteur et sur la présence constante dans le texte de marqueurs renvoyant au sujet de l'énoncé. La légitimité du locuteur provient donc d'une double origine : l'une, extratextuelle, émane de la fonction de président syndical de la Regideso et de la personnalité du sujet de l'énonciation. L'autre, intratextuelle, est issue du rôle dominant du sujet de l'énoncé : son « pouvoir » est la conséquence de sa position omniprésente de sujet ; sujet qui s'adresse directement à ses interlocuteurs en tant que laudateur, complice ou juge, qui félicite, promet, admoneste ou joue de son expérience.

2.3. Analyse des indices organisationnels

Dans l'ensemble, la structure de cette allocution correspond à celle des discours antiques : « l'exorde » - ici l'engagement du président syndical qui joue sur le *pathos* -, « la confirmation » c'est-à-dire l'énoncé des arguments et des preuves, enfin, la « péroraison », la dramatisation finale qui conclut le texte par un énoncé affectif :

⇒ le texte démarre par la réitération d'un message sollicitant l'intervention personnelle de l'Administrateur Délégué Général

pour la répartition judicieuse de la cagnotte allouée par le Comité de gestion aux cadres et agents de la Régideso ;

- ⇒ la répartition non équilibrée de ladite cagnotte a créé des remous sociaux et est contraire aux clauses des négociations ayant conduit à sa libération. Les membres du Comité de gestion doivent donc accepter de changer de comportement les uns envers les autres, qu'ils apprennent à dialoguer et à travailler ensemble. Les nouvelles relations dans l'entreprise, indispensables à son succès, reposent sur un encadrement fort et sur un dialogue social qu'il s'agit, dans les deux cas, de redéfinir ;
- ⇒ le troisième mouvement de l'énoncé est une invitation à agir ensemble ; il présente les avantages – psychologiques et pécuniaires – qu'y trouveront les salariés ainsi que leur Comité de gestion à travers une paix sociale. La dimension performative est ici maximale ;
- ⇒ le président de la Délégation syndicale conclut en engageant les personnels de la Régideso à rester disposé et disponible à continuer le dialogue en vue des solutions gagnant-gagnant.

2.4. Analyse globale du circuit argumentatif du discours

Le texte est construit sur une alternance de thèses proposées clairement énoncées et de thèses refusées implicites, elliptiques, « brouillées » – aucune n'est construite et argumentée de façon cohérente. La thèse proposée est explicite : la situation de la Régideso est aujourd'hui favorable, son succès ne dépend plus que de la (bonne) volonté des membres du Comité de gestion à veiller à ce que les conditions sociales des salariés soient améliorées : il leur faut accepter de passer d'une logique de production et des cadeaux à faire aux cadres à une logique de service social allant dans le sens de la répartition équilibrée des dividendes mais surtout de changer radicalement de comportement en adoptant des formes de management participatives et en rendant constructives les relations sociales.

Le discours repose ainsi sur un principe d'opposition entre des « opposants » omniprésents mais jamais véritablement définis, et le sujet de l'énoncé. Toutefois, grâce à un jeu subtil d'énonciation, il échappe partiellement au manichéisme : le pronom personnel « vous » n'est jamais directement associé à des propos négatifs. Lorsqu'il reproche à ses collaborateurs leur incapacité à dialoguer avec leurs subalternes et les exhorte à changer de comportement, le locuteur emploie un sujet et une syntaxe impersonnels (« chacun », « on », « il faut que »). Il va même jusqu'à laisser entendre qu'il fait partie des leurs : ainsi, il conclut son allocution par les deux phrases suivantes : Il suffit de parler ensemble. Pas seulement avec celui d'au-dessus. Aussi avec celui d'en dessous : c'est fou ce qu'il a à nous apprendre.

2.5. Interprétation de l'analyse discursive : injonction paradoxale et double contrainte

Faire évoluer les comportements des membres du Comité de gestion et les conditions de vie des salariés de la Regideso, condition *sine qua non* du succès de l'entreprise, est l'objectif recherché par cette allocution. Or, celle-ci vise des objectifs antinomiques et s'inscrit de ce fait dans une communication paradoxale. En premier lieu, elle prône autonomie et responsabilisation des salariés mais réaffirme simultanément le pouvoir du locuteur qui, à travers une certaine dramaturgie, adopte la posture du leader charismatique et s'adresse à eux à travers un registre paternaliste, les félicitant et les réprimandant tour à tour. En second lieu, bien que le changement soit au cœur de cette allocution, l'énonciateur ne parle jamais des dispositifs organisationnels ou managériaux à mettre en œuvre, qui seuls pourraient permettre la redéfinition des pouvoirs en place qu'il appelle de ses vœux. Cette allocution est ainsi ancrée dans une logique d'influence de type mécaniste qui joue sur tous les artifices du pathos : personnification du pouvoir, valorisation, infantilisation et culpabilisation du destinataire, mise en place d'exutoires. Visant tout à la fois à transformer les salariés en acteurs de leur vie professionnelle et à exalter le nouveau pouvoir hiérarchique en place, elle crée une situation de double contrainte susceptible de générer chez les salariés des attitudes de retrait, de dépendance ou de contre-dépendance et d'altérer in fine la relation de confiance entre les membres de l'organisation et leur direction qu'elle avait pour finalité de renforcer.

Conclusion

Ce court texte a tenté de décrire les mécanismes sémiotiques imprégnés de signifiante dont était porteur le discours analysé. Plusieurs dispositifs structurant, consciemment ou non, l'appareil langagier ont été analysés pour essayer de faire ressortir, derrière l'ordre énonciatif, référentiel, organisationnel et argumentatif (i) l'ordonnancement des places et des statuts que l'intrigue narrative fait porter aux protagonistes d'un acte de langage pouvant être assumés, dans un corpus, par les syndicalistes et les employeurs, les publicitaires et les consommateurs, les journalistes, les auditeurs/auditeurs, les opérateurs politiques et la population, les pasteurs, les fidèles... ; (ii) le fonctionnement des *topoi* référentiels à partir desquels le processus inférentiel a lieu ; (iii) l'organisation des actions portées par les acteurs ainsi que les modalités argumentatives déterminant les rapports intertransphrastiques, morphosémantiques. ■

Annexe : le corpus

Concerne : Mémoire à l'intention du Comité de Gestion de la REGIDESO

A Monsieur l'Administrateur Délégué Général
de la REGIDESO

Nous, agents de la REGIDESO de la catégorie maitrises et exécutants, venons auprès de votre haute autorité solliciter votre intervention personnelle, pour la répartition judicieuse de la cagnotte que le Comité de gestion a allouée aux cadres et agents de la REGIDESO pour la majoration de salaire à l'issue de négociation du mois de décembre dernier.

En effet, nous avons constaté avec regret que la répartition de la cagnotte que le Comité de Gestion aurait octroyée aux agents et cadres n'a pas été faite d'une façon équilibrée et a plutôt fortement préjudicié les catégories avec maîtrise et les exécutants qui, pourtant, constituons la plus grande masse laborieuse de la REGIDESO. Eu égard à ce qui précède, nous sollicitons, Monsieur l'Administrateur Délégué Général, que vous puissiez revoir cette répartition afin de soulager cette classe qui fonde son espoir à travers le souci que vous avez manifesté depuis votre avènement aux commandes (de l'entreprise, à rehausser le niveau de vie des employés).

Nous pensons, Monsieur l'Administrateur Délégué Général, qu'il serait mieux d'octroyer un montant équitable à tous les agents et cadres comme vous l'aviez fait avec les vingt-cinq mille francs congolais (25.000,00 Fc) dont les agents et cadres ont bénéficié sans distinction durant les mois de septembre, octobre et novembre 2005. Cette proposition, à notre avis, a comme avantage non seulement de maintenir la paix sociale au sein de l'entreprise, mais aussi gardera d'une façon équitable les cas déjà existants sans léser une seule catégorie, en attendant que l'entreprise dispose plus de moyens pour sa politique. Toutefois Monsieur l'Administrateur Délégué Général, nous sollicitons qu'il y ait une nouvelle négociation à ce sujet où seront représentés toutes les catégories des agences afin que nous soyons rassurés que nos droits sont valablement respectés.

Tout en vous réitérant notre soutien total et inconditionnel, nous vous transmettons nos vœux les meilleurs pour l'an 2000. Que le seigneur vous assiste dans votre gestion pour la bonne marche de notre Entreprise.